

CASINO SA

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2020

Réponses du Conseil d'administration aux questions écrites reçues d'un actionnaire

Le présent document, mis en ligne le 17 juin 2020 sur le site internet de la Société conformément aux dispositions légales, comporte les réponses aux deux questions écrites reçues de Monsieur Jean-François Delcaire, co-gérant du FCP HMG Découvertes, selon courriel suivant du 12 juin 2020:

« Actionnaire au titre du FCP HMG Découvertes (j'ai déjà envoyé mon bulletin de vote à mon dépositaire, ce qui vous permettra d'avoir confirmation de mon statut d'actionnaire), je suis un investisseur impressionné par la gestion du groupe Casino, et j'en profite pour féliciter le conseil et l'ensemble des collaborateurs du groupe pour la qualité de la stratégie et des résultats.

Je souhaite poser deux questions au conseil, notamment dans les circonstances exceptionnelles qui empêchent, cette année, la tenue d'assemblées avec une présence physique des actionnaires, et qui peuvent ainsi donner l'occasion de faire « vivre » cette assemblée forcément très administrative :

- 1) **Activité** : compte-tenu du besoin des investisseurs de bien appréhender une situation sanitaire et économique rapidement évolutive, pouvez-vous faire un nouveau point d'étape, à date de l'AG, sur l'activité de notre groupe ? Des articles de presse semblent faire état d'une **intensité promotionnelle** moins forte que d'habitude pendant la période de confinement. Est-ce susceptible de favoriser nos marges ?
- 2) Un certain nombre de « hedge funds » ont initié d'importantes positions à découvert sur notre action. A votre connaissance, pouvez-vous nous rappeler les thèses soutenues par ces fonds, si vous en avez eu connaissance, et dans quelle mesure vous pouvez apporter des **réponses à leurs thèses** ?

Je remercie l'ensemble du conseil pour les réponses qu'il voudra bien apporter à mes questions. Je souhaite à ses membres, ainsi qu'à tous les collaborateurs du groupe Casino une excellente santé et une excellente activité, dans ces moments aussi exceptionnellement pénibles, à la fois pour les hommes et les entreprises. »

– **Réponse à la question n°1 :**

« La crise sanitaire a été marquée par une hausse sans précédent de la demande adressée à la grande distribution alimentaire, les formats du groupe (proximité, magasins urbains, E-commerce) étant particulièrement sollicités. Le groupe a ainsi enregistré en France, au début de la crise sanitaire, une croissance de +9% sur les enseignes alimentaires, et une croissance du GMV de Cdiscount de +40%.

La tendance s'est maintenue après le déconfinement avec une croissance du chiffre d'affaires de +6% sur les enseignes alimentaires, et une progression de +27% du GMV de Cdiscount.

Durant le confinement, le groupe s'est mobilisé pour sécuriser l'approvisionnement alimentaire de la population. A l'image du marché, l'intensité promotionnelle a été réduite sans impact significatif sur la marge. »

– **Réponse à la question n°2 :**

« Le groupe a subi en 2018 et 2019 des attaques spéculatives visant à faire chuter artificiellement le cours de bourse. La Société a saisi l’Autorité des marchés financiers et déposé plainte auprès du Procureur de la République financier et les enquêtes sont en cours à la connaissance de la Société. Pour plus d’information, il convient de se référer au chapitre 4.6 du Document d’Enregistrement Universel 2019.

Les ventes à découvert sont, à ce jour, à des niveaux plus faibles que ceux observés au cours des derniers mois.»
